

PROFIL DE POSTE AGENT DE PROPRETÉ

Cadre d'emplois

Catégorie C – Filière technique
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Service d'affectation

Direction des Moyens Logistiques Mutualisés (Agglomération - Ville - CCAS - CIAS)
Service Propreté urbaine

Position hiérarchique

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'Agent de maîtrise responsable de l'atelier « Propreté Urbaine »

Relations fonctionnelles

En interne :

- l'ensemble de la Maîtrise et du personnel sur le site du Centre Technique Mutualisé
- les services municipaux
- les élus, la population et les organisateurs de fêtes ou de manifestations, les entreprises

En externe :

- contact quotidien avec la population (usagers, passagers)

Principales missions

- Diagnostic et contrôle du patrimoine de la ville relevant de ses spécialités
- Enlèvement des TAGS
- Contrôle de l'approvisionnement en matériel et produits pour l'utilisation d'une aérogomeuse
- Entretien de l'aérogomeuse
- Le balayage manuel des rues, places, parkings, trottoirs
- L'enlèvement des autocollants
- Le tri sélectif autant que possible
- Vider les corbeilles à papiers
- Le lavage des voies piétonnes et parvis des halles
- Le ramassage des feuilles mortes
- Le nettoyage des marchés et foires
- Les interventions ponctuelles de nettoyage (fêtes, manifestations, gens du voyages,...)
- Le désherbage mécanique et manuel
- Les opérations de déneigement et de viabilité hivernale
- Lavage suite au passage d'oiseaux migrateurs ou autres
- La mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- Il peut également être amené à intervenir en dehors de sa spécialité pour tous travaux demandés au Centre Technique Mutualisé

Profil recherché

Cet agent devra savoir :

- écouter
- faire preuve de méthodologie et de rigueur
- avoir de l'autorité et de la maîtrise de soi
- faire preuve d'initiative
- être disponible

Il devra respecter scrupuleusement :

- les mesures et règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers
- et toute autre réglementation applicable dans cette fonction, port des vêtements de protection, la non consommation d'alcool

Contraintes particulières

- Respect du port des équipements de protection individuelle adaptés à chaque type d'intervention
- Il sera amené à travailler dans une ambiance fortement poussiéreuse, confinée et bruyante lors d'opération de sablage (utilisation d'une aérogomeuse)
- Il devra parfois intervenir le week-end et les jours fériés pour effectuer des nettoyages suite aux fêtes et manifestations ou dans les Secteurs
- Une partie importante du travail se fera sur des voies en circulation avec des consignes strictes de sécurité
- Il devra participer aux opérations de viabilité hivernale même lorsque celles-ci se dérouleront en dehors des horaires d'ouverture du CTM
- Pour des besoins ponctuels liés au service, des horaires spéciaux peuvent être mis en place
- Utilisation et port de matériels tels que Rotofil, souffleur, brosse désherbante, pelle, binette
- Evolution du poste vers un travail le samedi

Lieu d'embauche

Centre Technique Mutualisé 116 rue Monge ZI Nord - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Horaires

- 146,09 heures sur un cycle de 4 semaines
- 07 h 54 / 12 h 05 et 13 h 15 / 17 h 25
- Cas particuliers : besoins liés au Service et lors des opérations de viabilité hivernale, suite aux manifestations
- Possible évolution pour un travail le samedi
- Les périodes de congés devront être programmées en liaison avec le ou les autres agents du Centre-Ville et en fonction des besoins du service

Avantages liés au poste

- IFSE
- Prime annuelle
- Participation employeur au contrat de mutuelle labellisé et prise en charge prévoyance à 100 %
- Titres restaurant
- Adhésions CNAS / COSEL